

UN1TÉ

PRIME VOIE PUBLIQUE FAUX DÉPART !

Des réunions de concertation
pour lister les unités éligibles,

Deux arrêtés datés du 25 avril
2024 fixant la liste des services,
le montant forfaitaire et

**UNE ENTRÉE EN VIGUEUR
AU 1^{ER} JUILLET 2024.**

Sauf que le salaire du mois de
juillet est bien versé et aucune
prime « VOIE PUBLIQUE »
n'y figure.

Encore un dossier qui se
traduira par du mécontentement
dans les rangs...

UN1TÉ SAISIT LA DRHFS.